

nouveau plan de quartier « Ecole de Riant-Pré » une école pour le nouveau quartier des Fiches

Pour répondre à l'accroissement de la population dans le quartier des Fiches, la Ville souhaite construire une nouvelle école, comprenant 12 salles de classe primaires, une salle de gym et un lieu d'accueil parascolaire (APEMS). Le plan de quartier, mis à l'enquête du 1^{er} au 31 mars 2017, met en place les conditions légales pour permettre la création d'un lieu de vie et de rencontre au sein de ce quartier nouveau, proche de la station « Fourmi » du m2.

Quartier en pleine expansion, les Fiches accueilleront à terme près de 2000 habitants. Pour accompagner cet accroissement de la population, il est prévu la construction de nouvelles infrastructures publiques, telles qu'école et structures d'accueil pour les enfants du voisinage. Celles-ci trouveront leur place à l'ouest, sur une surface d'environ 5000 m² appartenant à la Ville et à proximité de la station de métro m2 « Fourmi ». Avec la transformation en garderie de l'ancienne école « Petit Vennes », elles pourront naturellement développer des synergies autour de l'enfant et de la famille.

Le projet a fait l'objet d'un concours d'architecture fin 2014, dont le projet « Twist » est sorti lauréat. Il prévoit la réalisation de 12 classes primaires, de quatre salles spéciales, d'une antenne de soins scolaires et d'une salle de gym. Pour accueillir les enfants en dehors des heures d'école, un APEMS complète cette infrastructure. Celui-là sera également à disposition des habitants du quartier pour y organiser fêtes, anniversaires ou encore manifestations.

Le projet architectural s'articule autour de deux volumes compacts qui distribuent les cheminements et les différents espaces. Au nord, un petit bâtiment sur deux niveaux réservé à l'APEMS, fait écran au chemin de Bérée et à l'entrée du parking souterrain. Au centre, l'école occupe deux niveaux bâtis au-dessus d'une salle de gymnastique semi-enterrée dont les clubs et associations pourront également disposer.

Liaison forte entre le quartier et les transports publics, le plan de quartier forme la dernière pièce majeure de ce secteur de la ville. Il fait la part belle à la mobilité douce avec la création d'une piste cyclable au nord et d'un cheminement piétonnier en son centre. Ce plan porte également une attention particulière à l'arborisation du lieu pour assurer une continuité végétale dans ce secteur fortement construit. Le défrichement de l'aire forestière sera compensé au sud-est du quartier.

Afin de présenter ce nouveau plan de quartier, la Ville organise une séance d'information publique **le mercredi 8 mars 2017**, à 20 h, à la grande salle du collège de Grand-Vennes en présence de MM. Grégoire Junod, syndic, et David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers.

La Ville se réjouit de lancer la réalisation de cette future place centrale où habitants des nouveaux et plus anciens quartiers pourront se retrouver.

La Direction de la culture et du développement urbain
La Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 00**
- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00**

Lausanne, le 1^{er} mars 2017